

Synallactes angustus nov. sp.

(fig. 12, A-M)

MATÉRIEL

Station 50 : 1 ex. (holotype).

L'holotype, et unique exemplaire, mesure 25 cm de long et seulement 3 cm de large ; il est cylindrique, à face dorsale légèrement bombée, à face ventrale nettement aplatie. Le tégument, très épais, gélatineux, est entièrement blanc, sauf ventralement où le radius médian est légèrement marron clair à violacé, et forme un profond sillon où sont logés de petits podia translucides disposés sur deux rangs assez serrés. Sur les radius ventro-latéraux, des podia semblables mais moins nombreux sont également disposés en deux rangées longitudinales. Sur le bord de la face ventrale, on distingue une rangée de grosses papilles coniques, de 4 à 5 mm de haut, distantes les unes des autres d'environ 10 mm ; des papilles identiques, mais plus nombreuses et plus serrées, s'alignent sur le bord de la face dorsale et occupent aussi les radius dorsaux. La bouche, ventrale, à lèvre ourlée, est entourée d'une couronne de petites papilles coniques ; l'anus, situé ventralement dans un bourrelet, est également bordé de petits podia coniques.

20 tentacules rose orangé. Couronne calcaire à larges radiales, à très minces interradianes deux fois plus courtes que les radiales (fig. 18, J). Pas de vésicules tentaculaires. Une vésicule de Poli longue de 3,5 cm. Un seul canal hydrophore d'abord descendant puis remontant vers la couronne calcaire, se terminant par un petit madréporite ovoïde, spongieux. Muscles longitudinaux simples, très minces, de 2 à 3 mm de large. Gonades en deux touffes de tubes simples ou, parfois, à extrémité fourchue, contenant des ovules jaunes accompagnés de gouttelettes lipidiques. De l'animal, éviscéré, il ne reste plus qu'une courte partie de l'intestin, remplie de fine vase noire.

SPICULES

Les spicules du tégument ventral sont nettement différents de ceux du tégument dorsal. Dans le tégument ventral, ils se présentent sous forme de tourelles à très large disque percé de quatre grands trous centraux, de plusieurs cercles de trous plus petits, et d'un nombre variable de très petits trous localisés à la périphérie (fig. 12, A, B) ; de nombreuses tourelles ont leur disque incomplet (fig. 12, C, D) ; toutes ces tourelles sont munies d'une flèche à 4 piliers, à plusieurs entretoises et à bords dentelés, terminée par une touffe de petites épines (fig. 12, C, D, E).

Les tourelles du tégument dorsal sont à disque

plus grand, percé de quatre trous centraux hexagonaux, d'un cercle externe de trous plus petits et irréguliers, mais sans couronne de très petits trous périphériques (fig. 12, F) ; leur flèche, à quatre piliers, est plus haute que celle des tourelles du tégument ventral mais moins dentelée (fig. 12, G). Il existe, en outre, de nombreuses tours à quatre (exceptionnellement trois) très longues branches spatulées, multiperforées (fig. 12, H), à haute flèche à quatre piliers (fig. 12, K).

Les podia ventraux sont pourvus d'une ventouse soutenue par un disque calcaire de 250 à 280 μ de diamètre ; leurs parois renferment des bâtonnets simples, non perforés (fig. 10, I), ou des bâtonnets à centre élargi et perforé (fig. 12, L).

Les bâtonnets des tentacules, très grands, sont soit imperforés, ou avec une apophyse centrale perforée, et peuvent se transformer en pseudo-plaques (fig. 12, M).

OBSERVATIONS

Cette nouvelle espèce présente des affinités, notamment par la forme des spicules, avec *S. woodmasoni* (Walsh), et surtout avec *S. rigidus* Koehler et Vaney, du golfe du Bengale, mais récolté à une profondeur de 3520 mètres.

Bathylotes imperfectus nov. sp.

(fig. 13, A-J)

MATÉRIEL

Station 50 : 1 ex. (holotype).

L'unique exemplaire, à bouche ventrale et anus sans doute terminal, a, lors de la récolte, été ouvert d'un bout à l'autre le long de l'interradius dorsal médian, et il ne reste ni tentacules, ni couronne calcaire et leurs dépendances, ainsi qu'aucun organe interne. La face ventrale est aplatie en sole, la face dorsale nettement bombée. Il mesure 245 mm de long, 40 mm de large au milieu du corps et 60 mm vers les tiers antérieur et postérieur. Le tégument, épais, mou, gélatineux, est de couleur jaunâtre, sauf le radius ventral médian qui est violacé.

La face ventrale est parcourue, d'un bout à l'autre du corps, par un profond sillon de 10 mm de large, occupé par 5 à 6 rangées de nombreux et très petits podia rétractés ; de part et d'autre de ce sillon, on note la présence de deux rangées serrées de papilles coniques de 4 à 5 mm de long et de 2 mm de diamètre à la base ; le reste de la face ventrale est entièrement nue. Le bord du corps présente une bordure festonnée semblant constituée par la soudure de courtes papilles à base très élargie.

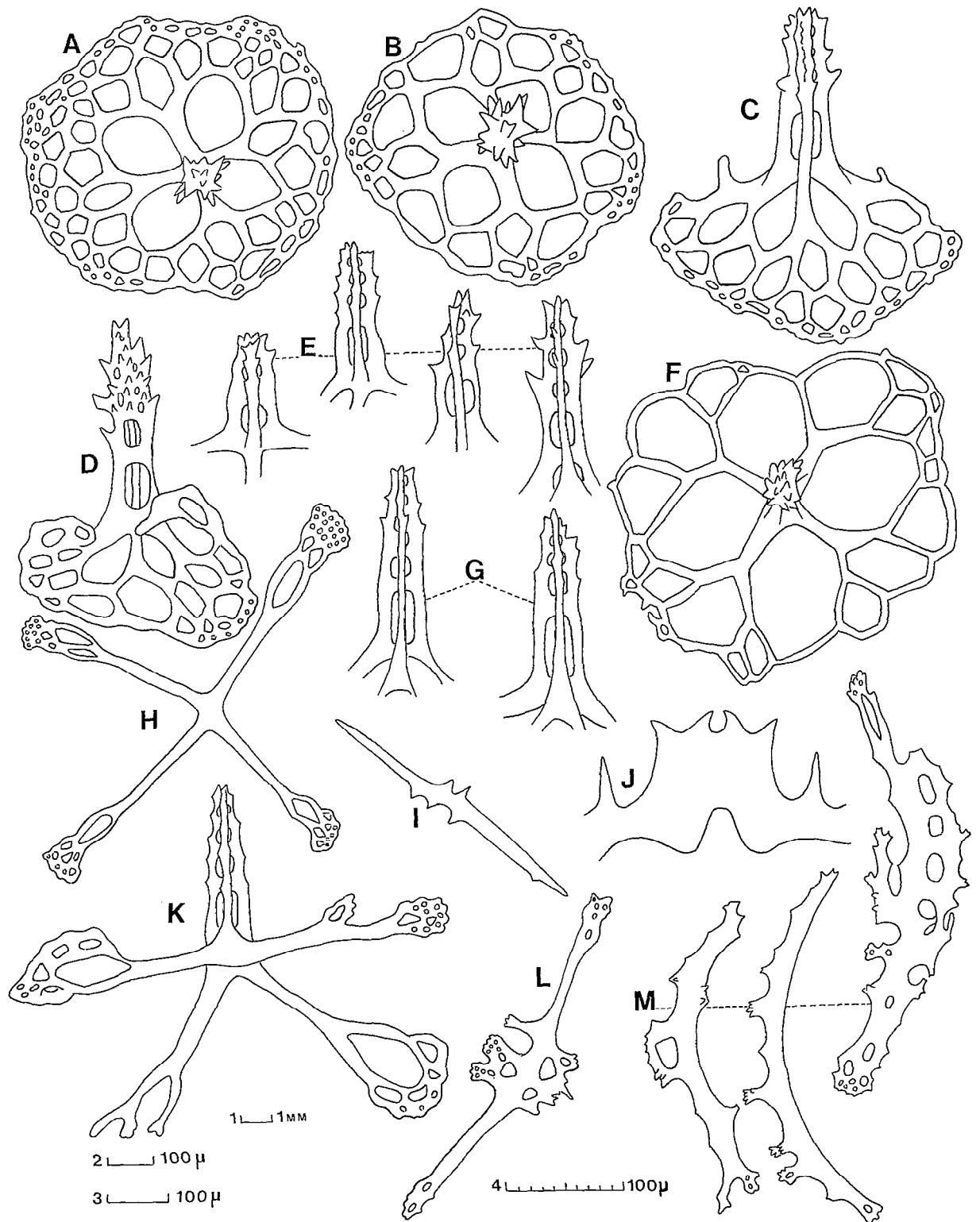


Fig. 12. -- *Synallactes angustus* nov. sp.

A, B, C, D, tourelles du tégument ventral; **E**, flèches des tourelles du tégument ventral; **F**, tourelles du tégument dorsal; **G**, flèche des tourelles du tégument dorsal; **H, K**, tourelles cruceiformes du tégument dorsal; **I, L**, bâtonnets des podia ventraux; **J**, couronne calcaire; **M**, bâtonnets des tentacules. **J** = échelle 1; **H, K** = échelle 2; **I, L, M** = échelle 3; **A-G** = échelle 4.